SCOT DU GRAND ROVALTAIN

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE · ARDÈCHE · DRÔME
ROMANS · VALENCE · TAIN

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Lionel BRARD, Président du Syndicat Mixte SCoT Rovaltain Drôme Ardèche constate qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération 20-03 du Comité syndical « Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnels) dans la filière administrative» du 4 février 2020 qui vous a été télétransmise le 6 février 2020.

En effet, le groupe de fonctions correspondant au poste d'adjointe administrative est le groupe 1 et non le groupe 3. Vous trouverez ci-joint la délibération rectifiée qui abroge et remplace celle transmise le 6 février 2020.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Rovaltain, le 17 février 2020

Le Président
Lionel BRARD

Syndicat mixte Scot Rovaltain Drôme-Ardèche • www.scotrovaltain.fr
Téléphone: 04 75 20 00 25 • Mail: contact@scotrovaltain.fr
Immeuble Le Pôle • 18 Place Rovaltain • BP 1103 • 26958 Valence cedex 9

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200025427-20200217-CERTIF_ADMIN-AU
en date du 17/02/2020 , REFERENCE ACTE : CERTIF_ADMIN